



# Tourbières-*INFOS*

Bulletin documentaire électronique

Septembre 2009 - *n°30*

*Tourbières-*INFOS** est une publication du Centre de documentation  
du Pôle-relais Tourbières

Pour vos recherches  
d'informations  
sur les tourbières,  
contactez la  
documentaliste  
du Pôle-relais Tourbières :  
Sylvie Raboin  
Ligne directe :  
03 81 50 12 00  
[sylvie.raboin@pole-tourbieres.org](mailto:sylvie.raboin@pole-tourbieres.org)

Pour tous contacts  
sur *Tourbières-*infos**  
(inscription,  
annulation d'inscription,  
communication  
d'informations,  
réactions...) :  
[tourbieres-infos@pole-tourbieres.org](mailto:tourbieres-infos@pole-tourbieres.org)



Le Pôle-relais Tourbières  
est animé par la Fédération  
des Conservatoires  
d'Espaces Naturels.  
<http://www.enf-conservatoires.org>



## LE CENTRE DE DOCUMENTATION VOUS INFORME :

### Mise à jour du document :

#### « *Supports de culture : les produits alternatifs à la tourbe : quelles marques ? Quels distributeurs ?* »

La première version de cette liste était initiée en 2004 en réponse à de nombreuses demandes, puis régulièrement mis à jour. Elle recense les produits disponibles sur le marché, en y intégrant les produits à base de fibres de coco. Nous avons également mentionné les produits proposés dans les pays voisins, comme la Belgique et la Suisse ou l'Allemagne. Sont essentiellement listés les produits destinés au grand public ; d'autres gammes existent à destination des professionnels ou des collectivités. Par ailleurs, les informations concernant les distributeurs sont données à titre indicatif ; de nombreux produits peuvent aujourd'hui être commandés en ligne. Nous rappelons que cette liste ne revêt aucun caractère publicitaire : elle recense objectivement, dans la mesure des informations connues, les produits actuellement disponibles sur le marché. En conséquence, elle est non exhaustive, et une mise à jour s'effectue au fur et à mesure des informations collectées.

La liste des terreaux est téléchargeable à la page suivante:

<http://www.pole-tourbieres.org/syntheses.htm>

Ce document vient compléter les ressources suivantes :

- dossier bibliographique « Tourbe et terreaux sans tourbe » (juin 2008)

<http://www.pole-tourbieres.org:81/ListRecord.htm?list=folder&folder=61>

- la page thématique à destinations des jardiniers :

<http://www.pole-tourbieres.org/jardiniers.htm>

### Elaboration d'une bibliographie :

#### « *Les indicateurs biologiques, écologiques, fonctionnels et climatiques*

#### *en milieux tourbeux et zones humides associées* »

Cette bibliographie a été élaborée à l'occasion du 6<sup>ème</sup> séminaire « Tourbières des Pyrénées », organisé par le Pôle-relais Tourbières à Pau les 17-19 juin 2009.

Les références listées sont issues du fonds documentaire du Pôle-relais Tourbières, complétées de recherches approfondies dans des bases de données scientifiques internationales. Les références sont classées par grands types d'indicateurs, puis par ordre antéchronologique.

Cette bibliographie est téléchargeable à la page suivante :

[http://www.pole-tourbieres.org/docs/Pau\\_biblio.PDF](http://www.pole-tourbieres.org/docs/Pau_biblio.PDF)

## SOMMAIRE

Directeur de la publication :  
Pascal Vautier

Rédaction :  
Sylvie Raboin

Comité de lecture :  
Francis Muller, Olivier  
Manneville, Bruno Mounier,  
Pascal Vautier, Alain Salvi

### **Pôle-relais Tourbières**

*Fédération des conservatoires  
d'espaces naturels*

Maison de l'environnement  
de Franche-Comté  
7, rue Voirin  
25000 BESANCON

Tél : 03. 81.81.78.64

Fax : 03.81.81.57.32

[contact@pole-tourbieres.org](mailto:contact@pole-tourbieres.org)

<http://www.pole-tourbieres.org>



LE CENTRE DE DOCUMENTATION VOUS INFORME	p. 1
LES ZONES HUMIDES	p.3
LES TOURBIERES EN REGIONS	
Aquitaine	p.6
Auvergne	p.7
Bourgogne	p.7
Bretagne	p.9
Centre	p.10
Franche-Comté	p.10
Languedoc-Roussillon	p.12
Midi-Pyrénées	p.13
Pays-de-Loire	p.14
Rhône-Alpes	p.15
LES ACTIONS DU POLE-RELAIS TOURBIERES	p.17
LES TOURBIERES A L'INTERNATIONAL	p.18
Allemagne	p.20
Belgique	p.20
Canada	p.21
Irlande	p.22
Royaume-Uni	p.23
Suisse	p.24

Pour identifier le type d'information :

 document /  manifestation /  site internet /  brève



Horaires d'ouverture  
du Centre de documentation  
du Pôle-relais Tourbières,  
à Besançon (25) :  
Mardi : 14 h—17 h  
Mercredi : 10 h—12 h  
          14 h—17 h  
Jeudi : 14 h—17 h

Consultez les pages consacrées au Centre de documentation  
sur le site web du Pôle-relais Tourbières :

[http://www.pole-tourbieres.org/centre\\_de\\_documentation.htm](http://www.pole-tourbieres.org/centre_de_documentation.htm)

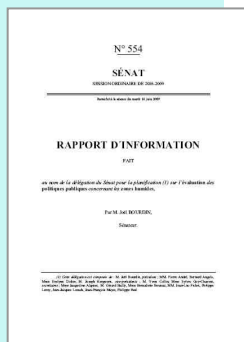
Vous pouvez consulter d'autres lieux-ressources sur les zones humides :

<http://www.pole-tourbieres.org/liens.htm>

# ≈ LES ZONES HUMIDES



**Y a-t-il une politique des zones humides ? / Rapport d'information fait au nom de la délégation du Sénat pour la planification n° 554 (2008-2009). BOURDIN, Joël. juin 2009. 46 p.**



*L'étude décrit 15 années de politique de gestion de ces milieux sensibles. La première partie rappelle le contexte historique et explicite l'émergence actuelle d'un regard positif sur les zones humides ; la deuxième partie correspond à l'approche juridique ; la troisième partie fait le point des connaissances scientifiques acquises sur les zones humides ; la quatrième partie met en évidence la nécessité d'une gestion appropriée pour avoir les bénéfices écologiques attendus ; et la cinquième partie développe les moyens publics mis en œuvre au bénéfice des zones humides. Afin de relancer cette politique publique, l'auteur énumère quelques axes opérationnels :*

- *accélération de la mise en application de la loi sur l'eau de 2006 en mettant des moyens supplémentaires à disposition des collectivités locales, afin de hâter la réalisation des SAGE (Schéma d'aménagement et de gestion des eaux) qui conditionnent l'évolution des zones humides*
- *création d'une «Indemnité Spéciale Zone Humide» pour instaurer un régime pérenne de soutien aux gestionnaires de ces zones*
- *meilleure prise en compte des actions de préservation émanant des structures privées, afin d'optimiser l'efficacité de la dépense publique sur ce thème.*

Ce rapport est téléchargeable à la page suivante : <http://www.senat.fr/rap/r08-554/r08-5541.pdf>



## **2 février 2010 : Journée mondiale des Zones Humides : « Les zones humides, la biodiversité et les changements climatiques »**



Cette thématique s'inscrit dans un contexte international où, d'une part 2010 a été proclamée « Année internationale de la biodiversité » par les Nations Unies, et d'autre part l'impact des changements climatiques est d'actualité partout dans le monde, en raison de leur incidence directe sur la vie humaine.

Pour mener à bien l'organisation de ces journées, le secrétariat de Ramsar fournira du matériel susceptible d'attirer l'attention sur la biodiversité et les changements climatiques dans le contexte national ou local, notamment : une affiche, des autocollants, une notice explicative, une bande dessinée,...

Pour en savoir plus : <http://www.ramsar.org>



## **Le petit patrimoine des zones humides.** **Zones humides infos, n°63, 1<sup>er</sup> trimestre 2009, p.2-18**



*Le patrimoine lié aux zones humides ne concerne pas que la biodiversité ; de nombreux éléments du patrimoine mobilier ou bâti sont intimement liés à l'eau : maisons « bourrines » du marais vendéen, cabanons et habitats légers de loisirs, lavoirs, bondes traditionnelles en Brenne, chaland de Brière... Les activités humaines qui s'y exerçaient constituent un véritable patrimoine artisanal et industriel : extraction de la tourbe, culture de l'osier et vannerie, production de sel par les paludiers, pêche dans les lagunes, meunerie...*

Pour vous abonner à cette revue : <http://www.snpn.com/spip.php?rubrique23>



## Ouverture du Portail documentaire national sur l'eau et les milieux aquatiques : <http://www.documentation.eaufrance.fr/>



Ce portail a été mis en place par l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques (ONEMA), avec les contributeurs suivants : le Ministère chargé de l'Ecologie, les 6 Agences de l'Eau, les Offices de l'Eau d'Outre mer, l'OIEau, l'IFREMER, le Cemagref, le BRGM, l'INERIS. Les Pôles-relais zones humides intégreront également ce portail prochainement.

Destiné à tout public (acteurs de l'eau et praticiens en particulier), ce portail recense les documents techniques sur l'eau publiés en français : rapports, études, articles,... Actuellement 19000 notices et plus de 5000 documents sont en ligne. La mise à jour de la base s'effectue de façon hebdomadaire. Deux niveaux de recherche sont proposés :

- niveau simple : la recherche s'effectue en plein texte sur le document et les métadonnées associées
- niveau avancé : en plus des possibilités du niveau simple, la recherche peut être affinée de façon cumulative sur les champs suivants : l'année de publication du document, la couverture géographique, le diffuseur du document, le diffuseur des métadonnées, la langue, l'identifiant

L'alimentation de ce portail est ouverte à l'ensemble des organismes détenteurs de documents sur l'eau. L'accueil de nouveaux contributeurs s'appuie sur la production des métadonnées selon un guide de procédures et la mise en place d'une architecture technique conforme aux principes informatiques du portail avec un protocole d'échange de données standard (protocole OAI-PMH).



## L'appel à propositions de recherche "CIRCLE Montagne"

CIRCLE (*coordination de la recherche sur l'impact climatique dans une Europe élargie*) est un réseau européen de recherche du secteur public sur les conséquences et l'adaptation aux changements climatiques. L'appel MONTAGNE concerne la recherche sur les impacts du changement climatique et les possibilités d'adaptation dans les régions montagneuses. Pour le financement les pays de cet appel sont : l'Allemagne, l'Autriche, la France, la Grèce, la Hongrie, l'Espagne, la Suède et la Turquie. Les projets aborderont de nouvelles approches de recherche en appui aux politiques publiques et peuvent, entre autres, aborder les sujets généraux suivants (non obligatoires) :

- Les conséquences des impacts du changement climatique, (naturels et anthropiques) sur les zones montagneuses
- Les changements climatiques et les stratégies et politiques d'adaptation pour les zones montagneuses
- Les compromis et les synergies entre les politiques d'atténuation et l'adaptation et leur prise en compte dans les stratégies nationales, transnationales et européennes. les besoins en matière d'élaboration des politiques climatiques des zones de montagne (transnationales)
- L'implication des parties prenantes pour le développement des stratégies d'adaptation face aux changements climatiques sur les zones montagneuses
- L'appropriation des résultats de la recherche par les parties prenantes (par exemple les décideurs politiques et les développeurs), et leur intégration dans les politiques locales, régionales et nationales

Cet appel sera ouvert à partir du 22 septembre 2009 jusqu'au 29 janvier 2010. Le budget disponible est de 2,1 M€.

Contact : [Daniel.martin@developpement-durable.gouv.fr](mailto:Daniel.martin@developpement-durable.gouv.fr)



## **7-8 octobre 2009 : « Ramsar, un outil de valorisation des zones humides », 1<sup>er</sup> séminaire des gestionnaires de sites Ramsar en France, Evian (74)**



Cette rencontre s'adresse à tous les acteurs de la gestion des sites Ramsar, qu'ils soient élus locaux scientifiques, gestionnaires, responsables d'administrations d'établissements publics, d'agences de l'eau ou d'associations. L'objectif est de mettre en réseau les sites et les acteurs, et de contribuer à la stratégie nationale et internationale en faveur des zones humides. Concrètement seront abordées les questions suivantes : quelles sont les attentes des sites ? quelle est la vocation d'un site Ramsar ? quel peut être le cahier des charges du programme d'actions des sites Ramsar ? quelle promotion peut-il en être fait localement ? comment désigner de nouveaux sites Ramsar ?...

Le bulletin d'inscription est téléchargeable à la page suivante :

[http://www.lpo.fr/campagnes/ramsar/Bulletin\\_Inscription\\_RAM SAR.pdf](http://www.lpo.fr/campagnes/ramsar/Bulletin_Inscription_RAM SAR.pdf)



## **Mercredi 9 septembre 2009 : « Réflexion et débat pour une harmonisation européenne des réglementations de mise sur le marché des matières fertilisantes et supports de culture » / Séminaire international, Paris**

Cette manifestation est organisée par les Ministères français chargés de l'Alimentation, de l'Industrie, de la Consommation, en partenariat avec l'Association nationale professionnelle des Engrais et Amendements et RITTMO. Les interventions sont structurées en 3 sessions :

*\* le contexte, la situation*

- présentation de la réflexion française sur le contexte économique et réglementaire
- questions à la Commission sur l'impact de la mise en application du règlement (CE) 764/2008

- enjeux sanitaires, environnementaux et agronomiques liés à la mise sur le marché des matières fertilisantes et supports de culture

- table ronde sur les difficultés émergentes

*\* problématiques et intérêt d'une harmonisation européenne*

- les supports de culture
- les amendements minéraux basiques
- les matières fertilisantes organiques, organo-minérales et les amendements organiques
- la place des produits spéciaux

*\* perspectives d'avancement*

- présentation du processus d'élaboration des réglementations européennes
- table ronde sur la mise en place d'une réglementation harmonisée

Le bulletin d'inscription est téléchargeable :

[http://www.rittmo.com/IMG/pdf/INVIT-DGAL-francais\\_VF.pdf](http://www.rittmo.com/IMG/pdf/INVIT-DGAL-francais_VF.pdf)



# LES TOURBIERES EN REGIONS

## AQUITAINE



### Inventaire des zones humides de la plaine d'Ogeu (64)

La plaine d'Ogeu couvre 77 km<sup>2</sup> (correspondant à 10 communes) dans le piémont pyrénéen. L'inventaire engagé s'inscrit dans le cadre du 3<sup>ème</sup> plan de gestion des tourbières de Buzy et prend également en compte la problématique des corridors écologiques. Ont ainsi été cartographiés 50 sites pour une surface totale d'environ 70 ha. Les communes d'Escout, Buzy, Buziet et Ogeu possèdent les plus fortes superficies de zones tourbeuses du territoire. Les tourbières acides à sphaignes représentent 5 ha. Six habitats d'intérêt communautaire ont été recensés : les landes humides à éricacées, les tourbières dégradées à molinie, les tourbières acides à sphaignes, les communautés pionnières des tourbières, les cladiaies et les mégaphorbiaies. Un certain nombre d'actions sont à envisager, en concertation entre le Conservatoire régional d'espaces naturels d'Aquitaine, les collectivités, les propriétaires et les usagers du territoire :

- négociations foncières sur les sites prioritaires
- restauration des milieux dégradés (débroussaillage, élimination des ligneux et des ronces, fauchage de la molinie et de la fougère, étrépage...)
- gestion courante des zones humides (fauchage, pâturage, entretien de clôtures, débroussaillage annuel...)
- veille et suivi écologique
- création de connections écologiques entre les zones humides
- actions de sensibilisation et de valorisation pédagogique

Contact : [antenne.pbl@cren-aquitaine.fr](mailto:antenne.pbl@cren-aquitaine.fr)

### Juillet 2009 : Journée de terrain du Groupe d'Etude des Tourbières (GET)



Les journées d'excursion annuelles du Groupe d'étude des tourbières ont suivi le colloque de Pau et sont restées dans la même région, puisqu'elles ont permis d'explorer les Pyrénées du Béarn aux Hautes-Pyrénées. En collaboration avec le CREN Aquitaine et des agents du Parc National des Pyrénées, nous avons visité tant des tourbières alcalines du piémont à commencer par celle du lac de Lourdes que les tourbières enchassées dans les magnifiques paysages de montagne de la réserve naturelle de Néouvielle. L'état de conservation des sites visités était aussi très divers, notre dernière journée nous ayant conduit sur le site de Pédestarrès, qui a fait l'objet d'une importante exploitation de tourbe, qui en a profondément modifié l'écologie. Une tranchée centrale profonde en perturbe le régime hydrique et les projets de restauration du site auront fort à faire.

Le GET prévoit pour 2010 de co-organiser un colloque qui se tiendra dans l'Aisne, et de diriger son excursion annuelle vers la Loire-Atlantique (Brière, vallée de l'Erdre, lac de Grandlieu).

## AUVERGNE



### **Réserve naturelle nationale des Sagnes de la Godivelle (Puy-de-Dôme). Plan de gestion 2007-2011.**

PAILLAT, R ; LEROY, Th. 2008. Parc naturel régional des volcans d'Auvergne. 131 p. + annexes



*Créée en 1975, la RN des Sagnes de la Godivelle représente 24 ha de tourbières et d'habitats para-tourbeux. Deux plans de gestion se sont déjà succédé : 1994-2000 et 2000-2005. L'évaluation, bien que confortant le statut patrimonial du site, a mis en évidence le manque de connaissances écologiques sur le fonctionnement même de la tourbière, la difficulté de gestion liée à une configuration spatiale morcelée, et une forte volonté d'animation et de communication. Au final, cinq priorités de gestion ont été dégagées :*

*Améliorer les connaissances floristiques et faunistiques, mais aussi sur le fonctionnement écologique de l'écosystème dans sa globalité*

*Obtenir une meilleure cohérence de gestion du site*

*Maintenir sur le site la mosaïque d'habitats tourbeux caractéristique des tourbières acides du Massif Central*

*Préserver le patrimoine naturel de la réserve et (si possible) de gérer ses alentours*

*Informier et sensibiliser les différents publics (locaux, touristes, partenaires) sur la richesse de la réserve et du réseau de tourbières du bassin versant*

Ce document est disponible au format pdf au Centre de documentation du Pôle-relais tourbières : [sylvie.raboin@pole-tourbieres.org](mailto:sylvie.raboin@pole-tourbieres.org)

## BOURGOGNE



### **Exploitation d'épicéas, à plat, sur sols tourbeux : essai de débardage par câble-mât en Morvan (France).**

DURLET P., ZAKIN C. 2009. *Forêt Wallonne* 100 : 3-11

*Dans les années 50-60, le Morvan, comme beaucoup d'autres régions françaises, a vu ses zones humides massivement plantées en résineux. Aujourd'hui, prise en compte environnementale oblige, les milieux dégradés doivent être restaurés. Le présent article nous décrit l'expérience menée par des gestionnaires (Office National des Forêts et Parc Naturel Régional du Morvan) sur un site Natura 2000 en amont de la rivière Cousin (Côte d'or), dans le cadre du programme LIFE « Ruisseaux de têtes de bassin et faune patrimoniale associée ». L'objectif était de restaurer 6 ha de milieux tourbeux, en remplaçant les essences résineuses par des essences feuillues spontanées, tout en permettant une valorisation économique des bois pour la commune. La technique de débardage par câble-mât a été utilisée, sans impacts pour les hydrosystèmes et les sols. Ce chantier, réalisé avec succès, mérite d'être reconduit sur d'autres sites.*

Cet article est disponible sur demande au format pdf au Centre de documentation du Pôle-relais tourbières : [sylvie.raboin@pole-tourbieres.org](mailto:sylvie.raboin@pole-tourbieres.org)



## Actualités de la Réserve Naturelle nationale de la Truchère Ratenelle (71)



Les actions sur la réserve ont notamment porté sur l'amélioration de l'accueil des publics et sur la stratégie de gestion. Ainsi, un sentier communal a été réouvert pour effectuer la liaison entre le sentier nature de l'étang et le sentier nature de la dune, et la Maison de la réserve a bénéficié de travaux de restauration ; en termes de chantier, la société de chasse et le garde de la réserve ont procédé à l'entretien des postes de pêche : les saules et les aulnes situés en périphérie ont été coupés ou façonnés en saules « têtards », avec export du bois débité. Quant à la stratégie de gestion, elle se définit après évaluation du 2<sup>ème</sup> plan de gestion (2003-2007) ; elle s'est déroulée en plusieurs étapes : évaluer la logique du plan, évaluer l'atteinte des objectifs, évaluer le fonctionnement technique, administratif et financier, évaluer les retombées économiques et sociales de la réserve.

Pour en savoir plus : 03 85 51 35 79 ou [truchere@espaces-naturels.fr](mailto:truchere@espaces-naturels.fr)



## « Découvertes nature en Bourgogne » : un réseau régional de sites équipés pour la découverte du patrimoine naturel



Aménagés dans le respect des milieux et des espèces, ces sentiers sont des lieux privilégiés pour observer et apprécier la richesse et la diversité écologiques de la Bourgogne. Les sentiers ont été sélectionnés sur la base d'une méthodologie validée par le Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel (CSRPN). D'ores et déjà, 32 sites font partie du réseau, sur les 4 départements bourguignons : Côte d'or, Nièvre, Saône-et-Loire, Yonne.

En termes de milieux tourbeux, on citera : le marais de la vallée du Branlin (89), l'étang Taureau (58), sentier de Saint-Brisson (58), le marais du Côneis (58), réserve naturelle de Ruchère-Ratenelle (71).

Cette opération est co-animée par le Conservatoire des Sites Naturels Bourguignons et Alterre Bourgogne, et financée par le Conseil régional de Bourgogne, la DIREN Bourgogne et le Fonds européen de développement régional (FEDER).

Ce réseau a été officiellement inauguré le vendredi 5 juin 2009 à Nevers, suivi le samedi d'une journée « portes ouvertes » sur la plupart des sites.

La carte du réseau est téléchargeable au format pdf :

<http://sites.google.com/a/alterre-bourgogne.org/decouvertes-nature-en-bourgogne/Accueil/Carter%C3%A9gionaleduR%C3%A9seau.pdf?attredirects=0>

Cette carte fournit pour chaque site : un descriptif du milieu, les coordonnées d'une personne ou d'une structure ressource, la durée de la visite, les équipements conseillés et les indications pour y accéder.

Pour plus de détails : <http://www.decouvertes-nature-bourgogne.fr/>



# BRETAGNE



## Suivi de la végétation des prairies humides et bas-marais de la Palud de Guissény (Finistère) : bilan 2008.

QUERE, E. ; BOUGAULT, Ch. 2008. Conservatoire Botanique National de Brest.  
17 p. + annexes



*Ce suivi s'inscrit dans le cadre d'un « contrat Nature » signé en 2004 entre la commune de Guissény et la Région Bretagne, l'année 2008 étant la dernière année du suivi. L'objectif général est de mesurer l'impact de la gestion sur les habitats. Plus précisément, les mesures de suivi mises en place ont pour but :*

- de mesurer l'impact de la fauche manuelle sur la végétation des prairies hygrophiles alcalines*
- d'estimer la pertinence d'une fauche quinquennale couplée à un pâturage extensif sur les prairies hygrophiles alcalines,*
- d'apprécier, après étrépage, l'évolution de la composition et de la structure végétale de la lande humide tourbeuse.*

*En conclusion, il apparaît que les mesures adoptées ont permis de maintenir les habitats dans un état de conservation favorable voire même de les restaurer pour la lande tourbeuse. Cependant, il serait intéressant de réduire la périodicité de fauche à 3 ans dans certaines parcelles. Par ailleurs, afin de restaurer le secteur tourbeux et limiter l'extension de la roselière dans l'une des parcelles, il serait préférable d'étendre, dans les plus brefs délais, la fauche et l'étrépage aux secteurs non gérés.*

Ce document est téléchargeable à la page suivante :

[http://guisseny.n2000.fr/sites/all/files/guisseny/documents/SuivisScientifiques/5\\_suivi\\_rapportfinal2008.pdf](http://guisseny.n2000.fr/sites/all/files/guisseny/documents/SuivisScientifiques/5_suivi_rapportfinal2008.pdf)



## Finistère (29) : un inventaire permanent des zones humides [www.zoneshumides29.fr](http://www.zoneshumides29.fr)



Les zones humides représentent environ 10% de la surface du département, soit 70 000 ha : tourbières, landes humides,... En 2005, le Conseil général du Finistère publiait l'inventaire départemental de ses zones humides ; en 2009, il créa une cellule d'animation des milieux aquatiques. Aujourd'hui, afin de poursuivre et d'actualiser ce travail, le Conseil général met en place, en partenariat avec le Forum des Marais Atlantiques, un outil expérimental : un site internet dédié à l'inventaire permanent et cartographié des zones humides ; cet outil sera actualisé à partir des données qui remontent du terrain : communes, établissements publics de coopération intercommunale, structures animatrices de contrats de bassins versants ou de territoires de Sage, associations. Pour être validées, les données devront répondre à un cahier des charges précis défini dans un guide méthodologique que le conseil général tient à la disposition des maîtres d'ouvrage. Le Conseil général conditionnera d'ailleurs ses aides financières à des porteurs de projets en zones humides au respect du cahier des charges. Cet observatoire se veut un outil de connaissance et d'aide à la décision pour l'établissement des documents de planification, pour l'aménagement, pour la gestion de la biodiversité et pour la gestion de la ressource en eau.

Le Conseil général envisage, par ailleurs, de lancer un appel d'offres pour la réalisation d'un guide d'aménagement et de gestion des zones humides

Le Forum des Marais Atlantiques assure l'animation du réseau de partenaires : conseils, informations, échanges sur les zones humides.

Contact : Anaëlle Magueur, [amagueur@forum-marais-atl.com](mailto:amagueur@forum-marais-atl.com)

## « Un coup de Serpette dans le Cragou » / vidéo du chantier de débardage sur la réserve naturelle du Cragou (29)

Les landes du Cragou et du Vergam, classées « Espace remarquable de Bretagne », sont gérées par l'association « Bretagne vivante ». Le projet consistait à équiper le sentier de découverte en caillebotis sur une longueur de 20 mètres. Un chantier s'est ainsi déroulé le samedi 13 juin 2009, avec l'intervention de la jument « Serpette » (trait breton) âgée de 3 ans, aidée des bénévoles de 2 associations : « les Blongios nains » (antenne de Brest) et « Bretagne vivante ». Chaque élément de caillebotis (8 éléments pour plus de 200 kg) a été fixé sur un flotteur de planche à voile (prêté par le centre nautique de Roscoff) et transportées par la jument à destination. Ce chantier a pu se dérouler grâce à la dotation annuelle du Conseil général du Finistère.

La vidéo est téléchargeable sur le lien suivant : <http://dl.free.fr/bUktat1A5>

Contact : 02 98 79 71 98 ou [reserves-monts-arree@bretagne-vivante.asso.fr](mailto:reserves-monts-arree@bretagne-vivante.asso.fr)

## CENTRE



### Les zones humides de Sologne, des milieux menacés.

Sologne nature environnement. 2009. 16 p.



*Avec ses tourbières, landes tourbeuses, vallées alluviales, mares forestières et étangs, la Sologne représente un vaste ensemble d'environ 500 000 ha riche en zones humides. Ces milieux sont reconnus d'importance majeure pour la faune et la flore hébergée, pour la rétention des crues, pour l'amélioration de la qualité de l'eau. Le présent livret, destiné aux propriétaires et aux gestionnaires de territoires, vise à mieux faire connaître le fonctionnement des zones humides et à synthétiser les bases d'une gestion durable.*

Ce document est téléchargeable à la page suivante : <http://ecoconsomacteur.free.fr/sologne-nature/livret-zh.pdf>

## FRANCHE-COMTE



### Le pin à crochets (*Pinus uncinata* Ramon ex DC. var. *rotundata* [Link] Antoine) des tourbières : preuves historiques de son indigénat dans le massif jurassien et dynamique des peuplements suite aux actions anthropozoogènes.

ANDRE, G ; ANDRE, M. 2008. *Nouvelles archives de la flore jurassienne*, n°6, p. 57-109

*Le Pin à crochets appartient au complexe des Pins de montagne ; c'est une espèce pionnière résistante à la sécheresse, au froid et au vent. La première partie de l'article décrit le statut actuel du Pin à crochets : position systématique, répartition (européenne, régionale), dynamique de végétation. La deuxième partie retrace les travaux de recherche menés par les deux auteurs, à partir d'une compilation d'archives et autres sources documentaires. Ils confirment ainsi l'étendue et l'ancienneté des peuplements de Pins à crochets dans les hauts-marais jurassiens (dès le XVI<sup>e</sup> siècle), et proposent une nouvelle corrélation temporelle avec les actions anthropiques, bien avant l'exploitation de la tourbe.*

Cet article est disponible au centre de documentation du Pôle-relais tourbières :

[sylvie.raboin@pole-tourbieres.org](mailto:sylvie.raboin@pole-tourbieres.org)



## Numéro spécial tourbières.

Azuré\*, n°9, juillet 2009, 11 p.

\* revue des gestionnaires des milieux naturels remarquables de Franche-Comté



Ce numéro thématique rassemble diverses contributions sur la découverte des milieux tourbeux, sur leur gestion, sur les espèces qu'elles abritent, sur les animations dont elles bénéficient. Au sommaire :

- les forêts tourbeuses : des milieux rares et remarquables
- et pourtant elle tourbe !, la tourbière du Mou de Pleure (39)
- les tourbières du Rossely (70) : une histoire au long cours...
- le sizerin cabaret (*Carduelis flammae cabaret*) disparaît des tourbières du Jura !
- le lycopode inondé (*Lycopodiella inundata*), hôte menacé des tourbières
- quelques laïches remarquables des tourbières du massif jurassien
- le programme régional d'action en faveur des tourbières de Franche-Comté (PRAT)
- le Pôle-relais Tourbières, implanté à Besançon
- ouvrir les tourbières au public ? l'exemple de la tourbière de Frasne (25)

Ce numéro est téléchargeable à la page suivante :

<http://www.maison-environnement-franche-comte.fr/publications.php?rub=1>



## Marais de Saône (25) : plan de gestion 2009-2013. Tome 1 : Diagnostic du site. Tome 2 : gestion du site.

MONCORGE, S ; MOREAU, C ; CHAMP, S. 2009. Conservatoire des Espaces naturels de Franche-Comté. 132 p. et 79 p. + atlas cartographique.



Le marais de Saône, situé à 10 km environ au sud-est de Besançon, est désormais reconnu par les acteurs pour son utilité liée à la qualité de l'eau (alimentation en eau potable de la ville de Besançon), liée à la biodiversité, et ses enjeux pédagogiques et socio-culturels. Le périmètre concerné par le plan de gestion représente 827 ha. Des objectifs à long terme ont été définis, déclinés en objectifs prioritaires :

- Améliorer l'alimentation en eau du marais ainsi que ses fonctions de zone humide (capacité de stockage et d'épuration)
  - Améliorer la richesse biologique du site et notamment la présence de ses éléments les plus remarquables
- et en objectifs secondaires :



- Impliquer et accompagner les différents acteurs et la population locale dans la conservation du marais
- Améliorer les connaissances et établir un suivi permettant d'évaluer l'impact de la gestion sur le marais

Ce document est disponible au format pdf auprès du Centre de documentation du Pôle-relais tourbières : [sylvie.raboin@pole-conservatoires.org](mailto:sylvie.raboin@pole-conservatoires.org)



## **Typologie, cartographie et évaluation de l'état de conservation des habitats naturels et semi-naturels et des populations d'espèces végétales remarquables du site ENS 25MA04 « Lac et marais de l'Entonnoir » (communes de Bouverans et de Bonnevaux, Doubs).**

GUYONNEAU, J. ; MADY, M. ; FERNEZ, T. 2008. Conservatoire Botanique National de Franche-Comté. 195 p. + annexes

*Classé Espace naturel sensible, le site « lac et marais de l'Entonnoir » (274 ha) est localisé dans la partie sud-est du site Natura 2000 « Bassin du Dugeon ». La présente étude cartographique a été commanditée comme préalable à l'élaboration du futur plan de gestion par la communauté de communes du plateau de Frasne et du Val du Dugeon. La diagnostic comprend : la qualification de l'intérêt des habitats, le recensement des pratiques de gestion, les atteintes aux groupements végétaux d'intérêt, l'analyse de leur état de conservation et de leur état de conservation par rapport aux données cartographiques antérieures. Ce diagnostic est ensuite complété par des préconisations de gestion.*

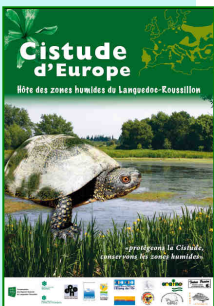
Ce document est téléchargeable à la page suivante :

<http://conservatoire-botanique-fc.org/franche-comte/fichiers/entonnoirecran.pdf>

## **LANGUEDOC-ROUSSILLON**



### **Cistude d'Europe, hôte des zones humides du Languedoc-Roussillon : « protégeons la Cistude, conservons les zones humides ».** Conservatoire des Espaces naturels du Languedoc-Roussillon. 2<sup>ème</sup> éd. 2009.8 p.



*La Cistude est une tortue d'eau douce aujourd'hui en déclin dans toute l'Europe. En France, sa répartition est limitée à quelques foyers isolés : dans le Centre (Brenne), en Rhône-Alpes (certaines parties de la vallée du Rhône), sur le littoral charentais, en région Aquitaine, Poitou-Charentes et sur le littoral méditerranéen et corse. Cette brochure décline la carte d'identité de la cistude et son statut de protection, puis décrit son activité au fil des saisons. Sont ensuite développés les facteurs de menaces (notamment la modification et la destruction des zones humides) avec proposition de solutions concrètes. Au final, le « Programme régional de conservation de la Cistude et de son habitat » porté par le Conservatoire des Espaces naturels du Languedoc-Roussillon.*

Cette brochure est téléchargeable à la page suivante :

<http://www.cenlr.org/divers/cistude/plaquette/BROCHURE%20CISTUDE%20reedition%20090323.pdf>

En complément de cette brochure, deux fiches spécifiques évoquent la réintroduction de l'espèce sur 2 sites dans l'Hérault :

Réintroduction à la Réserve naturelle nationale de l'Estagnol :

<http://www.cenlr.org/divers/cistude/plaquette/FICHE%20ESTAGNOL%20090323.pdf>

Réintroduction à la Réserve naturelle nationale du Bagnas :

<http://www.cenlr.org/divers/cistude/plaquette/FICHE%20BAGNAS%20090323.pdf>

# MIDI-PYRENEES

## Le réseau SAGNE, une aventure humaine autour des zones humides. Rhizobiome, 2008. DVD



Ce DVD rassemble les interventions de « L'Ecole des Sagnes » (rendez-vous annuel du réseau SAGNE) du 12 février 2008. Après un bilan et une mise en perspectives des actions du réseau SAGNE en 2007, les interventions ont porté sur les services rendus par les zones humides :

• « Sécheresses, inondations, zones humides : quels rapports ? »

par Mr François GAZELLE, hydrogéologue de l'Université Toulouse Le Mirail.

• « Les zones humides : réservoirs de biodiversité »

par Mme Véronique SARTHOU, SYRPHYS agroenvironnement.

• « La tourbe : véritable système de stockage du CO2 »

par Mme Fatima LAGGOUN-DEFARGE de l'Université d'Orléans, CNRS.

• « Les zones humides, assurance sécheresse pour l'agriculture »

par Mme Christine PARISOT, directrice de l'ADASEA du Tarn.

• « Les zones humides, milieux favorables à la faune cynégétique »

par Michel NEGRE, Président de la Fédération départementale des Chasseurs.

• « Les zones humides, et le développement touristique »,

par Mme Geneviève MAGNON, chargée de mission de la Communauté de communes du plateau de Frasne (Doubs).

Pour recevoir ce DVD : [contact@rhizobiome.coop](mailto:contact@rhizobiome.coop)



### Pôle départemental des zones humides du Tarn :

<http://zones-humides.tarn.fr/>

Mis en place fin 2007 par le Conseil général du Tarn dans le cadre de sa démarche « Agenda 21 », ce pôle rassemble des institutions, associations de protection de l'environnement, collectivités locales, sociétés et particuliers impliqués et concernés par cette thématique. Ses missions sont les suivantes :

- Regrouper les inventaires des zones humides
- Faire connaître les zones humides tarnaises
- Promouvoir leur gestion, leur protection

Contact : Direction de l'Eau et de l'Environnement, 05 63 48 68 51 ou [polezh81@cg81.fr](mailto:polezh81@cg81.fr)



### Création du Parc Naturel Régional des Pyrénées ariégeoises / décret du 28 mai 2009



Parc  
naturel  
régional  
Pyrénées  
Ariégeoises

Il s'agit du 46<sup>ème</sup> Parc naturel régional créé en France. Situé à l'ouest de l'Ariège au cœur des Pyrénées, il réunit les plus hautes vallées et les plus hauts sommets des frontières de l'Andorre et de l'Espagne aux villages et collines du Piémont, jusqu'aux crêtes calcaires du Plantaurel. Il abrite un patrimoine naturel exceptionnel, avec des milieux remarquables et de nombreuses espèces endémiques ou menacées : Isard, Gypaète barbu, Desman et Euprocte des Pyrénées, Grand tétras, Lys des Pyrénées, etc. Il est également le siège de nombreuses activités humaines (agriculture, artisanat, industries...) dont le pastoralisme, qui lui est emblématique. Ce territoire représente 2500 km<sup>2</sup> pour 43 000 habitants.

[http://www.projet-pnr-pyrenees-ariegeoises.com/index.php?option=com\\_content&task=view&id=42&Itemid=1](http://www.projet-pnr-pyrenees-ariegeoises.com/index.php?option=com_content&task=view&id=42&Itemid=1)





## Samedi 26 Septembre 2009 : « Fête des Sagnes »

Cette manifestation, organisée par Rhizobiôme, se déroulera sur la commune du Margnès (Tarn), de 14h30 à 21 h.

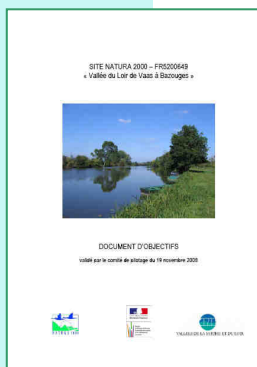
Au programme : balade botanique à travers plusieurs tourbières remarquables, au cœur du site Natura 2000, jeux et contes pour petits et grands, soirée festive au coin du feu, grillades et châtaignes ... pour que les zones humides, lieux de rencontre, favorisent encore échanges et convivialité.

Contact : 05 63 73 09 26 ou [contact@rhizobiome.coop](mailto:contact@rhizobiome.coop)

## PAYS-DE-LA-LOIRE



### Tourbières en vallée du Loir : DOCOB validé (FR5200649)



Le document d'objectif du site Natura 2000 de la vallée du Loir de Vaas à Bazouges (FR5200649) a été validé le 19 novembre 2008. Rédigé et animé par le CPIE Vallées de la Sarthe et du Loir, il présente les habitats et espèces d'intérêt communautaire ainsi que les mesures de gestion sur ce site de 4000 hectares.

La vallée du Loir est caractérisée par la présence de prairies alluviales encore bien préservées (prairies mésophiles, prairies humides, prairies maigres de fauche, mégaphorbiaies...) et de coteaux calcaires présentant des cavités à chauves-souris.

Les tourbières représentent des surfaces limitées (tourbières hautes actives : 0,31 ha ; tourbières hautes dégradées encore susceptibles de régénération : 0,2 ha ; Bas marais neutro-alcalins : 28,4 ha) mais constituent des milieux bien connus des naturalistes locaux pour leur valeur patrimoniale.

Des actions de gestions et de restauration devront être menées pour maintenir un bon état de conservation de ces habitats et des espèces qui leur sont inféodées (dont la spiranthe d'été, petite orchidée bénéficiant d'une protection nationale et classée en annexe IV de la Directive Habitats-Faune-Flore).

Plus de renseignements :

Willy Chéneau, chargé de mission

CPIE Vallées de la Sarthe et du Loir

Tel : 02 43 45 83 38

Un site internet dédié a été récemment créé : <http://valleeduloir.n2000.fr>

Le DOCOB est téléchargeable à la page suivante :

<http://www.pays-de-loire.ecologie.gouv.fr/data/docs/docob/sic/FR5200649.pdf>



## Du 3 au 30 septembre 2009 : « le Mois des Parcs naturels régionaux » en Brière



Lancée en 2007 par la Région des Pays de La Loire, cette manifestation met en lumière les patrimoines naturels et culturels de ce territoire fragile et menacé. Fondée sur la volonté de valoriser les spécificités et les richesses de la Brière, la programmation, offre la possibilité aux visiteurs de découvrir ou redécouvrir ce territoire de façon ludique : journées randonnées, spectacles vivants pour petits et grands, festival éco-citoyen jeune public, visites-découvertes du patrimoine, démonstrations et valorisation de savoir faire, découverte des missions du Parc et animations autour de la révision de la charte.

Le programme détaillé est disponible à la page suivante :

<http://www.parc-naturel-briere.fr/index.php?id=10276>

On relèvera entre autre :

\* Mercredi 9 septembre à 18 h 30 : **conférence « histoire économique et sociale de la tourbe et des tourbières »** et sortie officielle de l'ouvrage avec l'association Estuarium

\* Du 16 au mercredi 30 septembre 2009 : **« Brière, entre terre et mer » / exposition**

Trois artistes proposent leur vision du territoire. Aquarelles, photographies et sculptures composeront en harmonie avec la nature qui nous entoure :

- Denis Clavreul, peintre naturaliste

- Patrick Bonnet, photographe

- **Dominique Gaudel**, sculpteur **morta** (bois de chêne fossilisé dans la tourbe): artiste amateur qui a choisi de sculpter le bois et en particulier le morta de Brière.

L'exposition est visible au Village de Kerhinet à Saint-Lyphard (44) tous les jours de

14h30 à 18h30. \* Mercredi 30 septembre : Veillée contée et musicale avec **les conteurs de Brière** et d'ailleurs.

Contact : Maison du tourisme de Brière : 02 40 66 85 01, [www.parc-naturel-briere.fr](http://www.parc-naturel-briere.fr)

## RHONE-ALPES



### Inventaire des zones humides de l'Isère : rapport méthodologique.

MARCIAU, R (coord.). 2009. AVENIR, 96 p. + annexes



*Démarré en 2006, cet inventaire a été réalisé avec le soutien de l'Agence de l'eau Rhône-Méditerranée-Corse, du Conseil général de l'Isère et du Conseil régional Rhône-Alpes. Sont ainsi recensées toutes les zones humides de plus d'1 ha. La première partie décrit la méthodologie (critères de sélection, étapes de réalisation). La deuxième partie présente les résultats par département puis par territoire de référence (Bièvre, Grésivaudan, Trièves, Vercors,...). Une troisième partie fournit quelques relevés ponctuels de zones humides inférieures à 1 ha.*

*A l'attention des communes et intercommunalités, des fiches descriptives de chaque zone humide seront envoyées cet automne.*

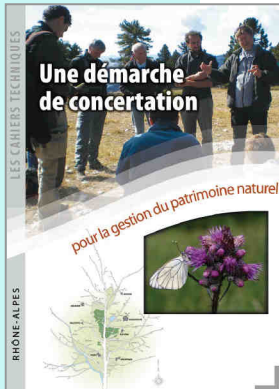
Ce rapport est téléchargeable à la page suivante :

<http://avenir.38.free.fr/images/docs/ZH38-inventaire.pdf>



## Une démarche de concertation pour la gestion du patrimoine naturel.

FAVEROT, P (coord). 2009. Conservatoire Rhône-Alpes des Espaces naturels. Coll. « Les cahiers techniques ». 23 p.



*Les actions de préservation du patrimoine naturel, comme tout projet, s'inscrivent dans un contexte global impliquant de nombreux acteurs à différents niveaux de participation. La première partie de ce document présente la démarche de construction d'un projet partagé autour du patrimoine naturel, qu'il concerne des espèces, des milieux, des paysages. La seconde partie, plus opérationnelle, fournit des bases pour mener une concertation et la poursuivre : après une réflexion sur la posture et l'attitude de l'animateur, deux cas sont évoqués :*

- *intervenir sur un nouveau territoire : comment mettre en place la concertation, construire les relations humaines*
- *maintenir la concertation sur des actions déjà réalisées : affronter les réalités et évaluer la concertation*

Ce document est téléchargeable à la page suivante :

<http://www.cren-rhonealpes.fr/ressources/CTconcertation.pdf>



## Le marais de Vaux : enquête de fréquentation et synthèse sur le tourisme.

HERIN, V. 2008. Université Pierre-Mendès France : IUP Aménagement et développement territorial. 41 p. + annexes



*Le marais de Vaux (Ain), d'une superficie de 130 ha, est composé de prairies humides et de bas-marais au cœur du Bugey. Ce site est géré par le Conservatoire Rhône-Alpes des Espaces naturels depuis 1992, et bénéficie d'un sentier de découverte depuis 1995 puis d'un sentier d'interprétation depuis 2001. Le gestionnaire a souhaité faire le bilan afin de mieux appréhender l'intérêt et la complémentarité de ce sentier parmi l'offre touristique et de loisir du plateau d'Hauteville. La première partie de l'étude constitue l'état des lieux (contexte local, perception du site, problèmes observés...); la deuxième partie correspond aux résultats de l'enquête effectuée auprès des visiteurs du site; la troisième partie formule des propositions concernant l'état du sentier, la signalétique, le parcours, la communication, l'articulation avec d'autres sentiers du plateau et l'aménagement du parking.*

Ce document est disponible au format pdf au Centre de documentation du Pôle-relais tourbières : [sylvie.raboin@pole-tourbieres.org](mailto:sylvie.raboin@pole-tourbieres.org)



## Analyse de la perception et des fonctions des tourbières : l'exemple rhônalpin.

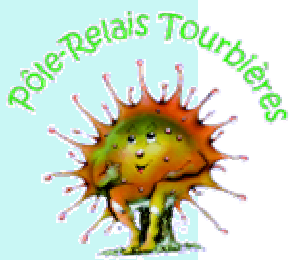
SACCA, C. 2009. Thèse de l'Université de Saint-Etienne : Centre de Recherche sur l'Environnement et l'Aménagement (CRENAM). 331 p. + annexes



*Les stratégies de conservation des écosystèmes ont progressivement intégré les fonctions naturelles des milieux puis leurs fonctions sociales, justifiant ainsi les mesures de protection des sites. Cette thèse cherche à identifier et évaluer les fonctions des tourbières sous deux angles : cognitif et méthodologique. La première partie, dans une approche géographique, aborde l'ensemble des interactions entre les tourbières et la société depuis le XIX<sup>ème</sup> siècle : ainsi, jusqu'au milieu du XX<sup>ème</sup> siècle, les tourbières sont perçues comme lieu d'exploitation de la tourbe ; dans la seconde moitié du siècle, la perception des tourbières évolue et prend en compte le milieu comme réservoir de biodiversité. La deuxième partie propose une méthode d'évaluation des fonctions : elles sont de nature différente, et les tourbières ne remplissent pas uniformément les mêmes fonctions. L'auteur invite donc à relativiser les fonctions des tourbières et à privilégier une approche différenciée plutôt que générale.*

Cette thèse est téléchargeable à la page suivante :

[http://tel.archives-ouvertes.fr/docs/00/39/98/45/PDF/these\\_celine\\_sacca.pdf](http://tel.archives-ouvertes.fr/docs/00/39/98/45/PDF/these_celine_sacca.pdf)



## LES ACTIONS DU POLE-RELAIS TOURBIERES

### Juin 2009 : Séminaire de Pau

Les 6es rencontres 'tourbières des Pyrénées' ont été coorganisées ce mois de juin 2009 à Pau par le Conservatoire des Sites Naturels d'Aquitaine et le Pôle-relais Tourbières. Elles ont porté leur attention sur les indicateurs utilisables pour déterminer et suivre l'évolution de l'état des tourbières, qu'ils soient biologiques, écologiques, climatiques ou autres. Des universitaires espagnols (Pays basque et Galice) ont rejoint les spécialistes français des diverses questions pour proposer aux gestionnaires et autres acteurs des tourbières des communications très enrichissantes. On a pu par exemple voir l'intérêt de suivre des microorganismes, même si la détermination de ces espèces n'est pas toujours à la portée immédiate de chaque gestionnaire.

Une bibliographie sur ce sujet ainsi que le programme du colloque sont disponibles sur <http://www.pole-tourbieres.org/pau.htm>, où les résumés et montages des présentations viendront les rejoindre lorsqu'ils seront validés.



## 24 septembre 2009 : Journée technique des gestionnaires de tourbières en Morvan

Co-organisée par le Pôle-relais Tourbières et le Parc Naturel Régional du Morvan, cette journée se déroulera sur les tourbières de Montbé et Champgazon. Après une présentation des sites par les gestionnaires locaux, nous aurons l'occasion de débattre de la gestion du site, avec un éclairage particulier mis sur les apports des archives paléoenvironnementales (pollen & macrorestes) en terme de connaissance des tourbières et d'implications de gestion, avec des présentations d'Isabelle JOUFFROY (Université de Franche-Comté), et Pierre GOUBET (bureau d'études Sphagnum).

Renseignements & inscriptions auprès du Pôle-relais Tourbières :

[contact@pole-tourbieres.org](mailto:contact@pole-tourbieres.org) / 03 81 81 78 64



## LES TOURBIERES A L'INTERNATIONAL



### Are emission reductions from peatlands MRV-able (Measurable-Reportable-Verifiable) ?

JOOSTEN, H ; COUWENBERG, J. Wetlands international. 2009. 16 p.



*A l'échelle mondiale, des bénéfices significatifs en termes de gaz à effets de serre peuvent s'accumuler en évitant la dégradation des tourbières et en les restaurant de façon active. Ce rapport s'interroge sur le caractère mesurable, transférable et vérifiable des résultats de ces actions. Sont ainsi discutées en termes de faisabilité et de coûts, les méthodologies actuellement en développement en Europe et en Asie du Sud-est, basées sur le niveau de l'eau, la végétation et l'affaissement. Il est conclu que ces méthodologies semblent prometteuses ; bien que nécessitant d'autres développements, elles constituent une base rentable et fiable de mesure et de suivi des émissions de gaz à effet de serre. Cela permettra d'inclure la conservation et la remise en eau des tourbières dans le cadre global des politiques climatiques après 2012.*

Ce document est téléchargeable à la page suivante :

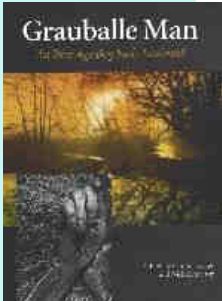
<http://www.wetlands.org/LinkClick.aspx?fileticket=RfBS2f9rQkY%3d&tabid=56>





## Grauballe man : an iron age bog body revisited.

ASINGH, P ; LYNNERUP, N. 2007. Moesgaard Museum ; Jutland Archaeological Society. 351 p.



*L'homme de Grauballe a été trouvé dans une tourbière le 26 avril 1952 près du village de Grauballe au Danemark, par un homme qui extrayait la tourbe. Il a été estimé que sa mort, par égorgement, datait d'environ 290 avant Jésus-Christ, c'est-à-dire de l'Age du fer. Il est l'un des corps les mieux préservés du monde, sa peau, ses ongles, ses cheveux, ses muscles, ses os étant en très bon état. Son corps, exposé au Musée Moesgaard, a fait l'objet pendant longtemps d'une attention considérable. En 2001, soit cinquante ans après la découverte, le corps a été soumis à des investigations complémentaires approfondies (rayons X, scans...) par une équipe pluridisciplinaire de scientifiques internationaux. Ces examens ont permis de reconstituer en 3D son corps interne et externe, et de nouvelles déterminations des circonstances de sa mort ont été formulées. La recherche a ainsi fourni des indications importantes et des connaissances inestimables de la vie de plus de deux mille ans. Cette publication, richement illustrée, intéressera les archéologues, anthropologues, conservateurs de musée...*

Cet ouvrage peut être commandé en ligne (32 €).

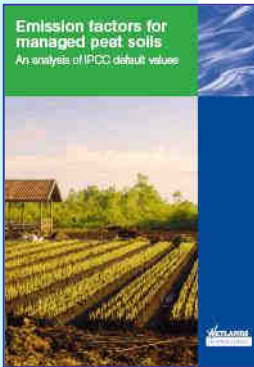


## Emission factors for managed peat soils - An analysis of IPCC\*

### default values.

COUWENBERG, J. Wetlands International, 2009. 16 p.

\* Intergovernmental Panel on Climate Change



*Le drainage des tourbières conduit à l'oxydation de la tourbe, entraînant des pertes considérables de carbone et d'azote dans l'atmosphère ayant une magnitude globale estimée à 2-3 Gt/CO<sub>2</sub>-eq par an. La conservation et la restauration des tourbières peuvent fournir une contribution majeure à l'atténuation des changements climatiques. Améliorer l'orientation et la capacité de rendre compte des émissions par les tourbières se révélera précieux pour les négociations en cours vers un accord post-2012 du climat.*

*Ce document évalue les méthodes du GIEC pour les émissions de gaz à effet de serre provenant de sols tourbeux gérés et relève que le document « Lignes directrices 2006 du GIEC pour les inventaires nationaux de gaz à effet de serre » :*

- *utilise une définition organique du sol qui n'est pas entièrement compatibles avec les définitions de la FAO,*
- *utilise les zones climatiques qui ne sont pas totalement compréhensibles,*
- *présente les valeurs par défaut de CO<sub>2</sub> pour l'extraction de tourbe et pour les forêts tropicales et boréales qui sont sensiblement (souvent un ordre de grandeur) trop faibles,*
- *présente une valeur de N<sub>2</sub>O par défaut pour les terres cultivées tropicales qui est un ordre de grandeur trop faible,*
- *présente les valeurs par défaut de CO<sub>2</sub> pour les prairies et les terres cultivées tropicales qui sont à 100% trop élevés.*

*Le document conclut avec un tableau récapitulatif comparant les valeurs par défaut du GIEC sur les meilleures estimations basées sur la littérature récente.*

Ce document est téléchargeable à la page suivante :

<http://www.wetlands.org/LinkClick.aspx?fileticket=THqbOnM2hW4%3D&tabid=56>

Le document « Lignes directrices 2006 du GIEC pour les inventaires nationaux de gaz à effet de serre » est téléchargeable à la page suivante :

<http://www.ipcc-nggip.iges.or.jp/public/2006gl/french/index.html>



## **The natural fix ? The role of ecosystems in climate mitigation.** United Nations Environment Programme (UNEP). 2009. 68 p.



*Des réductions très importantes des émissions de gaz à effet de serre sont nécessaires si nous voulons éviter les pires effets du changement climatique mondial. Ce rapport décrit la contribution vitale que les écosystèmes peuvent et doivent apporter à ces efforts. Actuellement, les écosystèmes du monde au lieu de maintenir et d'améliorer la capture du carbone et la capacité de stockage, sont exploités à un rythme alarmant. Ce rapport d'autorité, compilé pour la Journée mondiale de l'environnement du 5 Juin 2009, souligne un potentiel beaucoup plus grand au niveau des écosystèmes : potentiel non seulement pour combattre les changements climatiques mais aussi pour accélérer le développement durable et la réduction de la pauvreté relativement aux objectifs du Millénaire pour le développement.*

Ce document est téléchargeable à la page suivante : [http://www.unep.org/pdf/BioseqRRA\\_scr.pdf](http://www.unep.org/pdf/BioseqRRA_scr.pdf)

## **ALLEMAGNE**



### **Was haben Moore mit dem Klima zu tun ?** Deutsche Gesellschaft für Moore und Torfkunde (DGMT), 2009, 12 p.



*Cette brochure aborde le lien entre les tourbières et le climat : quels gaz importants pour le climat sont libérés des tourbières ? Comment est estimée l'émission de méthane en tourbière naturelle ? Quels effets a l'utilisation des tourbières sur le climat ? Quelle est l'importance de l'exploitation industrielle de la tourbe pour le climat ? La renaturation des tourbières permet-elle de fixer le dioxyde de carbone ? Après remise en eau des tourbières, n'y aura-t-il pas libération massive de méthane qui supplantera l'effet positif pour le climat de la séquestration de carbone dans la tourbe ? Comment aller plus loin ?*

Ce dépliant est téléchargeable à la page suivante :

[http://www.dgmtv.de/downloads/DGMT\\_Flyer\\_2009\\_Web.pdf](http://www.dgmtv.de/downloads/DGMT_Flyer_2009_Web.pdf)

## **BELGIQUE**



### **Samedi 12 et samedi 19 septembre 2009 : « 400 ans de recherches scientifiques en Hautes-Fagnes »**



Les journées « Sciences et nature » sont organisées par Haute Ardenne asbl. Cette session proposera, toutes disciplines confondues, un panorama des courants de recherche : les premières traces d'un intérêt scientifique pour les Hautes-Fagnes, les théories oubliées, farfelues, les grandes avancées, mais aussi les figures marquantes (Marie Anne Libert, Léon Frédéricq, Henri Schuermans ...).

Historique de la Station Scientifique du Mont-Rigi. L'animation est assurée par Maurice Strel et Serge Nekrassoff de l'Université de Liège. Horaires : de 10h à 13h et de 14h à 17h

Prix par deux journées indissociables : 20 € /personne.

Contact : [haute.ardenne@skynet.be](mailto:haute.ardenne@skynet.be)



## Les travaux LIFE 2009 sur le site des Hautes-Fagnes

Pour mémoire, le projet « LIFE Hautes-Fagnes » (2007-2011) a pour ambition de restaurer 1400 ha de landes et tourbières sur 6 sites Natura 2000 du plateau des Hautes-Fagnes. Ce printemps 2009 a vu la réalisation des travaux suivants :

- restauration des coupes à blanc du Geitzbusch : 3 ha ont été inondés (par la mise en place de 800m de digues en argile), et un enclos de protection a été construit pour protéger les plantations de bouleaux pubescents plantés au printemps
- sur la tourbière haute de Cléfaye : décapage d'une superficie de 2,3 ha sur 10 cm environ et ennoisement d'1/2 ha en aval du front d'exploitation
- réouverture d'un corridor écologique entre la Grande fange et Wihonfagne : 26 ha d'épicéas ont été déboisés pour recréer une connexion entre 2 zones pâturées, et les fossés seront colmatés.

(Hautes-Fagnes, n°274, 2<sup>ème</sup> trimestre 2009, p. 16-17)

## CANADA



### Hydrologie de la tourbière du mont Covey Hill et implications pour la conservation.

FOURNIER, V. 2008. Université du Québec (Montréal). 79 p. + annexes.

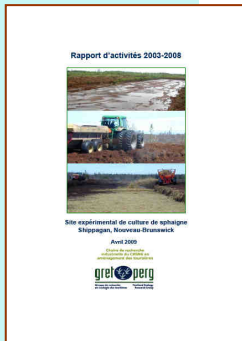
*Situé à la frontière des Etats-Unis et du Québec, le Mont Covey Hill constitue la plus grande zone de recharge pour l'aquifère régional du bassin de la rivière Châteauguay, et représente un site important pour la préservation de la biodiversité (présence d'une des plus anciennes tourbières du Québec, et présence d'espèces de salamandres désignées menacées ou vulnérables). Afin de préserver cet écosystème, différentes actions sont engagées : acquisitions foncières et recherches. Ainsi, la présente recherche a pour objectifs de comprendre la dynamique hydrologique de la tourbière (1), de définir son rôle dans l'alimentation en eau de la colline (2), et de soutenir scientifiquement la démarche de conservation du milieu (3). La première partie est consacrée à la caractérisation du site et à l'élaboration d'un bilan hydrique (base mensuelle de mai à octobre, en 2006 et 2007). La deuxième partie correspond au développement d'un modèle numérique des écoulements souterrains sur la colline, afin d'évaluer l'effet de la tourbière sur l'aquifère et de simuler d'éventuelles modifications du bilan hydrique en réponse à des perturbations, qu'elles soient anthropiques ou environnementales. L'ensemble des connaissances ainsi acquises est analysée dans une perspective de conservation ; les mesures de protection et de gestion du site seront ensuite mises en œuvre par « Conservation de la Nature Canada » (CNC), organisme privé investi dans la préservation des milieux importants pour la diversité biologique.*

Cette thèse est téléchargeable à la page suivante : <http://www.archipel.uqam.ca/1494/01/M10562.pdf>



## Site expérimental de culture de sphaigne : Shippagan, Nouveau-Brunswick. Rapport d'activités 2003-2008.

Groupe de Recherche en Ecologie des Tourbières (GRET), 2009. 45 p. + annexes



*Le projet de culture de sphaignes est porté par le GRET en partenariat avec les industriels de la tourbe et s'inscrit dans le cadre de la Chaire de recherche industrielle en aménagement des tourbières. Il consiste à produire rapidement une biomasse de sphaignes pour :*

- \* développer éventuellement de nouveaux substrats de croissance*
- \* produire de la mousse florale,*
- \* fabriquer des produits dont la fibre de sphaigne est la matière première*
- \* servir de site d'approvisionnement en diaspores de sphaigne pour la restauration des tourbières après récolte de la tourbe*

*La tourbière de Shippagan (dans le nord-est du Nouveau-Brunswick), abandonnée après exploitation depuis 1970 environ, est devenue une station expérimentale dédiée à la recherche. Au sommaire de ce rapport d'activités :*

- Aménagement de la tourbière pour la culture de sphaigne*
- détermination de la périodicité des cycles de production de biomasse de sphaigne*
- utilisation de la fibre de sphaigne dans les substrats de croissance*
- effet de la fertilisation sur l'établissement des bryophytes*
- détermination du cycle de production des sphaignes cultivées comme matériel de réintroduction pour la restauration des tourbières abandonnées*
- effet des plantes vasculaires et des structures sur la croissance verticale des sphaignes*
- croissance de sphaignes des sections taxonomiques *Acutifolia* et *Sphagnum* introduites en présence de structures artificielles et naturelles dans un contexte de production de biomasse*
- culture de sphaignes de la section taxonomique *Sphagnum* selon différents conditionnements du substrat de croissance*
- contrôle des plantes vasculaires*
- planification de nouvelles activités de recherche 2009*

Ce rapport est téléchargeable à la page suivante :

[http://www.gret-perg.ulaval.ca/uploads/tx\\_centrerecherche/Rapport\\_CultSph\\_2003\\_2008.pdf](http://www.gret-perg.ulaval.ca/uploads/tx_centrerecherche/Rapport_CultSph_2003_2008.pdf)

## IRLANDE



**Peatland Management Tool Kit : <http://www.ipcc.ie/diymanintro.html>**  
Irish Peatland Conservation Council (IPCC).



*Ce site web est une « boîte à outils » sur les meilleures pratiques de gestion des tourbières en Irlande. Le choix des mesures dépendra de l'histoire du site et de la nature des développements passés. Au sommaire :*

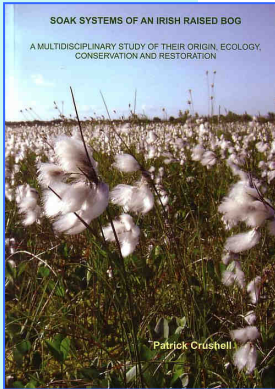
- restauration des tourbières boisées*
- restauration des tourbières drainées*
- restauration des tourbières incendiées*
- restauration des tourbières surpâturées*
- restauration des tourbières exploitées*
- actions pour réduire l'impact du changement climatique sur les tourbières*





## **Soak systems of an irish raised bogs : a multidisciplinary study of their origin, ecology, conservation and restoration.**

CRUSHELL, P. 2008. Université de Wageningen. 200 p.



*Les "soak systems" (zones de végétation minérotrophe au sein d'une tourbière ombrotrophe) sont des caractéristiques inhabituelles des tourbières hautes qui ajoutent à l'hétérogénéité de l'écosystème. Elles sont devenues rares en raison de l'exploitation généralisée des tourbières hautes dans le nord-ouest de l'Europe et sont maintenant considérées comme prioritaires pour la conservation et la restauration. L'auteur a ainsi effectué des études historiques, biogéochimiques et écologiques sur le Lough Roe (minérotrophe) et Lough Shanley (rhéotrophique) dans la tourbière « Clara », dans le centre de l'Irlande dans le but de comprendre leur origine, leur développement et leur fonctionnement écologique. Une meilleure compréhension de ces caractéristiques rares doit aider à déterminer les exigences de conservation et de gestion de la restauration.*

*Ces "soak systems" sur la tourbière « Clara » restent menacés en raison principalement des effets continus des usages passés et présents du milieu. Sont esquissées des mesures de gestion dans un objectif de conservation de ces caractéristiques écologiques inhabituelles des tourbières hautes.*

Cette thèse est téléchargeable à la page suivante :

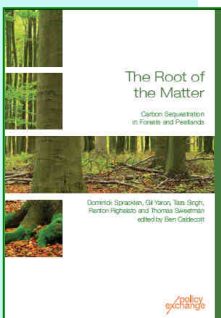
<http://library.wur.nl/WebQuery/catalog/lang/1891085>

## **ROYAUME-UNI**



## **The root of the matter : carbon sequestration in forests and peatlands.**

SPRACKLEN, D. ; YARON, G. ; SINGH, T. ; RIGHELATO, R. ; SWEETMAN, T. 2008. Policy exchange. 37 p.



*Dans leur lutte contre le changement climatique, les décideurs oublient souvent le rôle des milieux naturels dans la régulation des gaz à effet de serre dans l'atmosphère, en particulier le rôle unique des forêts et des tourbières. Dans ce rapport, les auteurs arguent que prévenir la déforestation, promouvoir le reboisement, et arrêter la dégradation des tourbières sont quelques-uns des moyens les plus économiques et les plus efficaces pour réduire les émissions globales de gaz à effet de serre. En conclusion, les auteurs listent des orientations politiques que le Royaume-Uni peut mettre en place immédiatement, et d'autres qu'il peut promouvoir à l'échelle internationale.*

Ce document est téléchargeable à la page suivante :

<http://www.policyexchange.org.uk/assets/root.pdf>



## SUISSE



### **4-10 octobre 2009 : Stage actif de terrain sur la Tourbière de la Bedrina di Dalpe**

Située à 1250 m d'altitude, la tourbière de la Bedrina est l'un des rares hauts-marais du versant sud des Alpes. Pour préserver le biotope et sa richesse (menacé par l'avancement de la forêt), des interventions d'entretien sont indispensables : ainsi, les travaux consisteront à nettoyer des clairières, abattre des arbres, débarrasser le marais de troncs d'arbres et de branches, et installer des panneaux d'information.

Informations et inscription auprès de la FAFE (*Fondation Actions en Faveur de l'Environnement*)

Tél : 033 438 10 24 ou [info@umwelteinsatz.ch](mailto:info@umwelteinsatz.ch)



### **Un bas-marais reprend vie**

Ilot de 18 ha au cœur du Valais, le « Marais d'Ardon et de Chamoson » est un site reconnu d'importance nationale dans l'inventaire des bas-marais et l'inventaire des sites de reproduction des batraciens. Malgré cette protection, le marais s'est beaucoup dégradé pour atteindre aujourd'hui un état critique. En 2009, grâce à une collaboration étroite entre quatre partenaires (Pro Natura, l'Etat du Valais ainsi que les communes d'Ardon et de Chamoson), un programme de restauration global s'engage pour 4 ans (pour un coût de 1,4 million de francs) : revalorisation d'une zone de 7 ha, pâturage par des vaches écossaises, aménagement d'un nouveau point d'observation et d'un sentier didactique... D'ores et déjà, depuis le premier chantier réalisé en février, différentes espèces sont en train de recoloniser le milieu : espèces végétales (sphaignes, pesse vulgaire, potamot nageant...) et espèces animales (grenouilles rousses, crapauds sonneurs à ventre jaune,...).

(*Pro natura*, n°4, juillet 2009)



### **Jeudi 29 octobre 2009 : « Sites marécageux : espaces voués à la protection et au développement durable » / séminaire de formation organisé par SANU (Organisme de formation sur le développement durable)**



Ce séminaire s'adresse aux services cantonaux de conservation de la nature et du paysage, aux planificateurs, ingénieurs écologues, architectes paysagistes, aux autorités cantonales habilitées à délivrer les autorisations, maîtres d'ouvrages.

L'exploitation et l'aménagement des sites marécageux sont soumis au respect de conditions cadres définies. Ce séminaire en présente les possibilités et les limites dans ces régions d'une beauté particulière et d'importance nationale. Des exemples issus de la pratique montreront des réalisations réussies ou non. Il importe d'évaluer assez tôt si un projet sera conforme aux objectifs de protection d'un site marécageux. Des critères seront présentés et discutés.

Ce séminaire bilingue français-allemand fait partie d'une série de 4 séminaires prévus dans les deux années à venir, sur le thème du paysage.

Le programme détaillé est téléchargeable à la page suivante :

<http://www.sanu.ch/files/angebot09/pdf/NL09MO.pdf>

Inscriptions jusqu'au 5 octobre : [sanu@sanu.ch](mailto:sanu@sanu.ch)